

Ecole de musique : Une reprise tellement souhaitée



Ecole de musique : Une reprise tellement souhaitée

Le premier trimestre de la saison 2020-2021 s'est organisé à distance dans le contexte imposé. Les Professeurs proposaient à leurs élèves les cours en visio et leur transmettaient les partitions par mail. Cette nouvelle organisation a nécessité bien de l'énergie et de la motivation de la part de chacun et c'est, après avoir sollicité l'autorisation du Maire, qu'avec joie cette semaine, les enseignements ont pu avoir lieu à l'école de musique aux horaires habituels dans le respect des règles sanitaires en vigueur selon le décret n° 2020-1582 du 14 décembre 2020.

Les retrouvailles étaient autant attendues par les élèves que leurs professeurs. Pour les adultes, les cours se poursuivent à distance. Les répétitions de l'orchestre de la Société Philharmonique du vendredi soir ne peuvent pas pour l'instant, reprendre.